

ASSISTANCE MEDICALE TOIT DU MONDE
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

ASSISTANCE MEDICALE TOIT DU MONDE

81, avenue du Maréchal Joffre
92000, Nanterre

A l'Assemblée générale de l'association ASSISTANCE MEDICALE TOIT DU MONDE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ASSISTANCE MEDICALE TOIT DU MONDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association ASSISTANCE MEDICALE TOIT DU MONDE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de l'association et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent,

prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 16 mai 2023



Le Commissaire aux Comptes :
Yves PASCAULT
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
AVENTY Audit

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits assimilés	18 668	18 668		
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	288 805	69 799	219 006	219 006
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	17 278	16 936	342	881
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 156		1 156	1 156
Total I	325 907	105 403	220 505	221 043
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				1 863
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances				1 500
Divers				
Valeurs mobilières de placement	26 455		26 455	26 528
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	667 728		667 728	663 059
Charges constatées d'avance	1 408		1 408	2 720
Total II	695 592		695 592	695 671
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion - Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 021 499	105 403	916 096	916 714

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	300 398	303 648
Excédent ou déficit de l'exercice	-4 747	-3 249
Situation nette (sous-total)	295 651	300 398
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
Total I	295 651	300 398
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	181 220	192 270
Fonds dédiés	409 665	388 370
Total II	590 885	580 640
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 604	20 093
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	12 766	11 478
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	190	115
Produits constatés d'avance		3 990
Total IV	29 560	35 675
Ecart de conversion - Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	916 096	916 714

Compte de résultat

	31/12/22	31/12/21	Abs.(M)	Abs.(%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	75 114	85 675	-10 561	-12,33
Ventes de biens et de services				
Ventes de biens				
Ventes de prestations services				
Produits de tiers financeurs	557 448	502 581	54 867	10,92
Concours publics et subventions d'exploitation				
Vts des fondateurs ou conso. de la dot. consom				
Ressources liées à la générosité du public	557 448	502 581	54 867	10,92
Contributions financières				
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de ch				
Utilisation des fonds dédiés	580 640	574 819	5 820	1,01
Autres produits	15 292	7 632	7 660	100,36
Total I	1 228 493	1 170 707	57 786	4,94
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes	151 176	88 220	62 956	71,36
Aides financières	269 834	271 341	-1 507	-0,56
Impôts, taxes et versements assimilés	2 801	2 728	73	2,69
Salaires et traitements	90 800	106 821	-16 021	-15,00
Charges sociales	34 229	40 451	-6 221	-15,38
Dotations aux amortissements et provisions	538	806	-268	-33,23
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés	590 885	580 640	10 245	1,76
Autres charges	96 404	85 029	11 376	13,38
Total II	1 236 668	1 176 035	60 633	5,16
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-8 175	-5 328	-2 847	53,43
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'acti				
Autres intérêts et produits assimilés	3 419	2 245	1 174	52,31
Repr./ provisions, dépréciations et transferts de				
Différences positives de change	104	173	-69	-39,77
Produits nets / cessions de valeurs mob. de pla				
Total III	3 523	2 417	1 105	45,73
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amort., aux dépréciations et provi				
Intérêts et charges assililées				
Différences négatives de change	196	1	195	NS
Chges nettes / cessions de valeurs mob. de pla				
Total IV	196	1	195	NS
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	3 327	2 417	910	37,66
3. RESULTAT COURANT avant imp	-4 848	-2 911	-1 937	66,51
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	621		621	
Reprises provisions, dép., et transferts de charg				
Total V	621		621	

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Compte de résultat

	31/12/22	31/12/21	Abs.(M)	Abs.(%)
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	73		73	
Dot. amortissements, aux dépréciations et provi				
Total VI	73		73	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-	548		548	
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	447	338	109	32,25
Total des produits (I + III + V)	1 232 637	1 173 124	59 512	5,07
Total des charges ((II + IV + VI + VII	1 237 384	1 176 374	61 010	5,19
EXCEDENT OU DEFICIT	-4 747	-3 249	-1 498	46,09
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES E				
Dons en nature	1 377		1 377	
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL	1 377		1 377	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite	1 377		1 377	
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL	1 377		1 377	

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

/// Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Durant l'exercice 2022, l'AMTM a repris normalement son activité d'aide humanitaire en Inde et au Népal.

Trois missions humanitaires ont été réalisées sur le terrain :

- Une mission Népal en avril
- Une mission Népal en octobre
- Une mission Inde en novembre

**Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes**

La Course des Héros et la fête de Noël n'ont pas eu lieu cette année.

En revanche, AMTM a fêté son anniversaire. L'association qui a eu 30 ans en 2022 a tenu à remercier tous les bénévoles et personnes engagés depuis 1992.

■ Règles et méthodes comptables

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Désignation de l'association : ASSISTANCE MEDICALE TOIT DU MONDE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 916 096 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 4 747 €. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

Assistance Médicale Toit du Monde (AMTM) fondée en 1992 (J.O. du 25 mars 1992) est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) ayant pour finalité de fournir une assistance humanitaire par la mise en œuvre, dans la durée, de trois axes d'actions convergents : médical, aide au développement et parrainages. Elle exerce aussi une activité pharmaceutique en tant que distributeur en gros de médicaments à vocation humanitaire et d'une manière générale, met en œuvre toute action destinée à améliorer les conditions de vie de ses bénéficiaires. Sa durée est illimitée.

Trois axes d'actions au profit des populations défavorisées du Népal et en Inde :

Médical : depuis sa création en 1992, l'association déploie, lors de ces quatre missions annuelles, une compétence médicale grâce à des médecins, pharmaciens et infirmiers. Chaque année, au Népal ou en Inde, ils apportent soins et thérapeutiques aux populations défavorisées. Des partenaires locaux ont été noués pour assurer un suivi permanent.

Développement: une équipe aide au développement analyse les besoins afin d'assurer des conditions de vie plus décentes. Les sites, très différents par les populations qui les habitent, ne révèlent pas les mêmes attentes. L'objectif est de développer des aides à l'éducation, construire des bâtiments pour assurer la sécurité ou apporter l'hygiène nécessaire.

Parrainages : une équipe parrainage assure le suivi (fiches interview) et l'acheminement des parrainages sur le terrain en faveur des sites ou personnes parrainées (enfants, adolescents mais aussi personnes âgées).

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, du règlement 2018-06, modifié par le règlement ANC N° 2020-08 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,

■ Règles et méthodes comptables

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 3 à 25 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 1 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 10 ans
- * Matériel informatique : 1 an
- * Mobilier : 2 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 668			18 668
Immobilisations incorporelles	18 668			18 668
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	288 805			288 805
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	7 575			7 575
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 703			9 703
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	306 083			306 083
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 156			1 156
Immobilisations financières	1 156			1 156
ACTIF IMMOBILISE	325 907			325 907

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Dans le cadre de la succession de Madame POULLIN, l'association a bénéficié de la mutation des titres dépendant de la succession en date de mars 2009 :

- inscription en compte nominatif pur de 256 titres de la Société TOTAL SA
- inscription en compte nominatif pur de 6 titres de la Société ARKEMA
- inscription en compte nominatif pur de 218 titres AIR LIQUIDE

L'évaluation de ces titres est faite au cours du jour du transfert de propriété, soit le 4 mars 2009 pour les titres Air Liquide et le 20 mars 2009 pour les titres Total et Arkema.

Cours Total : 37,94 €/ soit un total de 9 712,64 €

Cours Arkema : 12,17 € / soit un total de 73,02 €

Cours Air Liquide : 61,03 € / soit un total de 13 304,54 €

Montant total de l'évaluation des titres : 23 090,20 €

*Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes*

Le 28 Mai 2010, AMTM a bénéficié de l'attribution d'une action Air Liquide gratuite pour 15 détenues, soit au total 14 actions supplémentaires. Le nombre de titres Air Liquide inscrits en compte nominatif pur passe donc de 218 à 232.

Le 31 Mai 2012, AMTM a bénéficié de l'attribution d'une action Air Liquide gratuite pour 10 détenues avec une majoration de 10% par titre bénéficiant de la prime de fidélité, soit au total 25 actions supplémentaires. Le nombre de titres Air Liquide inscrits en compte nominatif pur passe donc de 232 à 257.

Le 2 Juin 2014, AMTM a bénéficié de l'attribution d'une action Air Liquide gratuite pour 10 détenues avec une majoration de 10% par titre bénéficiant de la prime de fidélité, soit au total 27 actions supplémentaires. Le nombre de titres Air Liquide inscrits en compte nominatif passe donc de 257 à 284.

Le 1er Juillet 2015, AMTM a acquis 3 actions Total pour un montant de 126,06€. Le nombre de titres Total inscrit en compte nominatif pur passe donc de 256 à 259.

Le 14 Septembre 2016, AMTM a acquis 36 actions Air Liquide pour un montant de 2736,00€.
Le nombre de titres Air Liquide inscrit en compte nominatif passe donc de 284 à 320.

Le 23 Juin 2016, AMTM a acquis 4 actions Total pour un montant de 153,04€.
Le 14 Octobre 2016, AMTM a acquis 4 actions Total pour un montant de 152,00€.
Le nombre de titres Total inscrit en compte nominatif pur passe donc de 259 à 267.

Le 22 mars 2017, AMTM a acquis 3 actions Total pour un montant de 133,92€.
Le nombre de titres Total inscrit en compte nominatif pur passe donc de 267 à 270.

Notes sur le bilan

Le 13 octobre 2017, AMTM a bénéficié de l'attribution d'une action Air Liquide gratuite pour 10 détenues avec une majoration de 10% par titre bénéficiant de la prime de fidélité, soit au total 34 actions supplémentaires. Le nombre de titres Air Liquide inscrits en compte nominatif passe donc de 320 à 354.

Le 11 avril 2018, AMTM a acquis 3 actions Total pour un montant de 137,10€.

Le nombre de titres Total inscrit en compte nominatif pur passe donc de 270 à 273.

Le 9 octobre 2019, AMTM a bénéficié de l'attribution d'une action Air Liquide gratuite pour 10 détenues avec une majoration de 10% par titre bénéficiant de la prime de fidélité, soit au total 38 actions supplémentaires. Le nombre de titres Air Liquide inscrits en compte nominatif passe donc de 354 à 392.

Le 8 juin 2022, AMTM a bénéficié de l'attribution d'une action Air Liquide gratuite pour 10 détenues avec une majoration de 10% par titre bénéficiant de la prime de fidélité, soit au total 42 actions supplémentaires. Le nombre de titres Air Liquide inscrits en compte nominatif passe donc de 392 à 434.

Le 15 juin 2022, ATMTM a cédé les 6 titres ARKEMA pour 620,70€.

Le montant total de l'évaluation des titres au 31/12/22 est de 26 455,30 €.

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 668			18 668
Immobilisations incorporelles	18 668			18 668
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	69 799			69 799
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	6 694	538		7 232
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 703			9 703
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	86 196	538		86 734
ACTIF IMMOBILISE	104 864	538		105 403

Les méthodes d'évaluation retenues n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Pour rappel, en date du 24 avril 2013, le conseil d'administration a pris la décision de ne plus doter des amortissements pour le bâtiment du siège social à partir du 1er janvier 2012. La valeur nette comptable du bâtiment siège social dans le bilan au 31 décembre 2012 est inférieure à la valeur vénale du marché actuel.

Notes sur le bilan

Aucun ajustement ne sera effectué pour les amortissements cumulés au 31 décembre 2011 qui seront maintenus.

**Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 564 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 156		1 156
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Charges constatées d'avance	1 408	1 408	
Total	2 564	1 408	1 156
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Valeurs mobilières de placement

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit comme suit :

	Nombre	Cours unitaire d'achat	Valeur boursière unitaire	Valeur boursière du portefeuille	Plus-value latente
TOTAL ENERGIE	256,00	37,94		15 014,40	5 301,76
TOTAL ENERGIE	3,00	42,02		175,95	49,89
TOTAL ENERGIE	4,00	38,26		234,60	81,56
TOTL ENERGIE	4,00	38,00		234,60	82,60
TOTAL ENERGIE	3,00	44,64		175,95	42,03
TOTAL ENERGIE	3,00	45,70		175,95	38,85
AIR LIQUIDE	218,00	61,03		28 863,20	15 558,66
AIR LIQUIDE	174,00	15,72		23 037,60	20 301,60
AIR LIQUIDE	42,00			5 560,80	5 560,80
				73 473,05	47 017,75

En date du 17 décembre 2012, nous avons procédé à la fermeture de notre compte Crédit du nord Valeurs mobilières de placement et porté les fonds disponibles sur un Livret A.

En date du 31 mars 2015, nous avons procédé à la fermeture du compte Standard Chartered en roupies.

Notes sur le bilan

Le compte Standard Chartered en euros a également été clôturé en 2016.

Les comptes à la BNP ont été clôturés en novembre 2022.

Tableau de variation des fonds associatifs

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise <i>Dont générosité du public</i>					
Fonds propres avec droit de reprise <i>Dont générosité du public</i>					
Ecart de réévaluation					
Réserves hors activités sociales		-3 249		-3 249	
Réserves des activités sociales <i>Dont générosité du public</i>					
RAN hors activités sociales	303 648			3 249	300 398
RAN des activités sociales <i>Dont générosité du public</i>					
Exc.ou Déficit hors activ.sociales	-3 249	3 249		4 747	-4 747
Dont générosité du public					
Exc.ou Déficit des activités sociales <i>Dont générosité du public</i>					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires (Commodat)					
TOTAL	300 398			4 747	295 651

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 29 560 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 604	16 604		
Dettes fiscales et sociales	12 766	12 766		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	190	190		
Produits constatés d'avance				
Total	29 560	29 560		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	2 520
Humanitaire factures non parvenues	54 237
Total	56 757

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatés d'avance	1 408		
Total	1 408		

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Autres informations

Effectif

A partir du 1er juillet 2016, l'association a compté cinq salariés : 2 cadres dont un à temps plein et 3 employés à temps partiel.

En date du 1er novembre 2018, Monsieur Eric Russenberger, a pris sa retraite.

A compter du 1er septembre 2020, l'association a eu à nouveau cinq salariés : 3 cadres dont un à temps plein et 2 employés à temps partiel.

Sylvie Gosselin a quittée ses fonctions de trésorière fin septembre 2021. Elle a été remplacée par un prestataire extérieur, le cabinet comptable BDO de Fontenay le Comte pour assurer le suivi de la comptabilité et par un bénévole pour les fonctions de trésorier.

Depuis cette date, l'association a 4 salariés : 2 cadres dont un à temps plein et 2 employés à temps partiel.

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

**Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes**

Suite au vote de l'Assemblée Générale 2005, une rémunération est allouée au Président de l'Association. Cette rémunération est assujettie au régime général de la sécurité sociale.

Montant mensuel brut versé : 1 830,73 euros correspondant à un 2/5ème de temps plein.

Suite au vote du Conseil d'Administration du 16 décembre 2009, une rémunération est allouée à La Trésorière de l'Association. Cette rémunération est assujettie au régime général de la sécurité sociale.

Montant mensuel brut versé : 1 086,55 euros correspondant à 1,75/5ème de temps plein.

Laurent Charbonnier, Président, a souhaité quitter son poste après la tenue de l'Assemblée Générale du 26 juin 2016. Salarié depuis 1995, une prime de départ d'un montant équivalent de 4 mois de salaire lui a été accordée au regard de l'ensemble de son travail et de son bilan après 15 années de présidence, il aura le titre de Président d'Honneur (voté au CA du 26 Juin 2016).

Nathalie Jauffret a pris le relais à la présidence d'AMTM. Sur les exercices 2016, 2017, 2018 et 2019, elle n'a perçu aucune rémunération.

Suite au vote du Conseil d'Administration du 30 septembre 2020, une rémunération lui a été allouée. Cette rémunération est assujettie au régime général de la sécurité sociale.

Montant mensuel brut versé : 1 807,00 euros correspondant à 2,70/5ème de temps plein

Autres informations

Sur l'exercice 2020, la Présidente, Nathalie Jauffret a perçu une rémunération à compter du 1er septembre 2020.

Sur l'exercice 2021, la Présidente, Nathalie Jauffret a perçu une rémunération sur tout l'exercice.

Sylvie Gosselin, trésorière, a quitté son poste en septembre 2021. Salariée depuis 2009, une prime de départ lui a été accordée au regard de l'ensemble de son travail pour l'association.

Sur l'exercice 2022, la Présidente, Nathalie Jauffret a perçu une rémunération sur tout l'exercice.

Donations

**Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes**

Modification de la périodicité des reçus fiscaux

Du fait de la mise en place de la nouvelle base informatique Myriade, la périodicité de l'émission des reçus fiscaux a été modifiée en 2014. Un reçu global, regroupant tous les types de versements fait par la personne, est envoyée en début d'année suivante.

Contribution volontaire en Nature

Les heures de travail du bénévolat, étant difficilement valorisables de manière fiable, ne figurent pas dans les comptes de l'association.

Autres informations

Fonds dédiés

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Ressources provenant de la générosité du public

	A l'ouverture de l' exercice	Reports A	Utilisations Montant global B	Utilisations Dont rembours.	Transferts C	A la clôture de l'exercice Montant global A - B + C	A la clôture de l'exercice Dont fonds dédiés
DA "appel de Noël		11 396	2 510		2 412	11 298	
DA "urgence Covi		8 185	2 000		40	6 225	
DA "dentaire"		7 844	2 164		4 000	9 680	
DA "fonctionne		13 000	13 000		9 520	9 520	
DA "salaires Népa		2 437	2 147			290	
DA "fond de solida		12 056				12 056	
DA "kit Covid"		5 004	5 004				
DA "Suruk"		11 513	2 000			9 513	
DA "école Dolpo"		54 985				54 985	
DA "eau énergie"		13 711	7 978		204	5 937	
DA "emploi"		8 480	4 125		12 486	16 841	
DA "trousse"		9 571				9 571	
DA "chirurgie"		7 777	3 960		4 260	8 077	
DA "sweat dreams		1 853	850		2 420	3 423	
DA "ophtalmo"		8 158	130			8 028	
DA "hépatite B"		7 456	500			6 956	
DA "séisme"		15 704	2 850			12 854	
DA "construction		1 218				1 218	
DA "cercle santé"		12 944	11 062		16 234	18 116	
DA "dons de foncti		14 374	12 596		12 536	14 314	
DA "Spiti"		8 029	4 200			3 829	
DA "kit hygiène"		13 839	7 750		6 907	12 996	
DA "divers"		5 929	8 164		9 707	7 472	
Parrainages		132 907	269 834		264 066	127 139	
DA "informatique"					34 567	34 567	
DA "embauche"					4 760	4 760	
Sous total		388 370	362 824		384 119	409 665	
DA "terrain"		181 220				181 220	
DA "recherche de		11 050	11 050				
Sous total		192 270	11 050			181 220	
TOTAL		580 640	373 874		384 119	590 885	

Autres informations

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

	31-déc-22	31-déc-21	Ecart		31-déc-22	31-déc-21	Ecart
	(A)	(B)	(A-B)		(C)	(D)	(C-D)
EMPLOI				RESSOURCE			
Missions Sociales							
Achats et variation de stocks	946	3 512	(2 566)	Cotisations	75 114	85 675	(10 561)
Services extérieurs	35 339	14 264	21 075	Subventions			0
Impôts et taxes	143	75	68	Dons des particuliers et des			
Charges de personnel	35 230	49 029	(13 799)	Entreprises-Dons de Fonctions	166 862	157 295	9 567
Charges humanitaire sur le terrain	96 398	84 226	12 173	Abandons de frais	12 904	5 562	
Charges parrainages	269 834	271 341	(1 507)	Parrainages	330 083	339 724	(9 641)
Autres charges d'exploitation		0	0	Produits des manifestations	15 252	5 464	9 787
Perte de change		0	(0)	Autres produits d'exploitation	40	2 168	(2 128)
Dotations aux amortissement et provisions d'exploitation		0	0	Legs	47 599	0	47 599
<i>Sous total (a)</i>	437 890	422 447	15 443	Produits financiers	3 523	2 417	1 105
Engagements à réaliser sur ressources affectées (1)				Produits exceptionnels	621		621
humanitaire	449 466	423 683	25 783	<i>Sous Total</i>	651 997	598 305	45 729
parrainages	127 139	132 907	(5 768)	Report engagements sur ressources affectées (2)			
<i>Sous total (b)</i>	576 605	556 590	20 015	Report engagements sur ressources affectées (2)			
<i>Sous total missions sociales (a+b)</i>	1 014 495	979 037	35 458	humanitaire-collecte de fonds	447 733	442 350	5 382
Collecte de fond				parrainages	132 907	132 469	438
Achats et variation de stocks	7 046	3 090	3 956	<i>Sous Total</i>	580 640	574 819	5 820
Services extérieurs	35 627	18 626	17 001				
Impôts et taxes			0				
Charges de personnel			0				
Autres charges d'exploitation	0	0	0				
Dotations aux amortissement et provisions d'exploitation	0	0	0				
charges exceptionnelles diverses			0				
<i>Sous total (d)</i>	42 673	21 716	20 957				
Engagements à réaliser sur ressources affectées							
collecte de fonds	0	11 050	(11 050)				
<i>Sous total (e)</i>	0	11 050	(11 050)				
<i>Sous total collecte de fonds (d+e)</i>	42 673	32 766	9 907				
Fonctionnement							
Achats et variation de stocks	3 727	4 551	(824)				
Services extérieurs	55 783	38 614	17 169				
Impôts et taxes	2 657	2 652	5				
Charges de personnel	89 801	98 243	(8 442)				
Autres charges d'exploitation	6	803	(797)				
Charges financières			0				
Dotations aux amortissement et provisions d'exploitation	538	806	(268)				
charges exceptionnelles diverses	73	0	73				
Impôts Société	447	338	109				
<i>Sous total (f)</i>	153 032	146 008	7 024				
Report en fonds dédiés sur ressources affectées							
Fonctionnement	14 280	13 000	1 280				
<i>Sous total (g)</i>	14 280	13 000	1 280				
<i>sous total fonctionnement (f+g)</i>	167 312	159 008	8 304				
Bénévoles contributions gratuites							
Services extérieurs	12 904	5 562					
<i>Sous total (h)</i>	12 904	5 562					
Total des Emplois	1 237 384	1 176 373	52 389	Total des Ressources	1 232 637	1 173 124	59 512
EXCEDENT-DEFICIT	(4 747)	(3 249)					
total général	1 232 637	1 173 124		total général	1 232 637	1 173 124	
Valorisation des contributions gratuites				Valorisation des contributions gratuites			
total général après valorisation des contributions gratuites	1 232 637	1 173 124		total général après valorisation des contributions gratuites	1 232 637	1 173 124	
Capacité d'autofinancement	(4 209)	(2 443)					

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes